STAPS - Nouveau concours (CAPEPS) Plus de 3 000 étudiant·es abandonné.es

1. Une réforme de la formation inadaptée

Historiquement la filière STAPS (UFR STAPS) est issue de l'universitarisation de la formation des enseignant·es d'EPS dans les années 1970 (DEUG STAPS et UER EPS). Ces UER se sont développées et transformées en UFR STAPS au milieu des années 80. Au sein de ces UFR STAPS, les formations, dont le débouché principal était le professorat d'EPS, se sont diversifiées pour répondre à la fois à la montée en puissance du sport et à la diversification « des métiers du sport ». Elles ont ainsi répondu à la nécessité de former des cadres dans tous les secteurs des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) et d'élever leur niveau de formation et de qualification.

Ces évolutions se sont réalisées dans un contexte de massification d'accès à l'enseignement supérieur et la recherche où de nombreux jeunes voulaient rentrer dans cette filière.

Les différentes mentions dont celle dite « éducation motricité » (EM) qui poursuivra la formation historique des futurs·es enseignant·es d'EPS ont ainsi répondu à plusieurs éléments contextuels. Cette mention EM de la licence reste le cœur historique et « identitaire » des STAPS avec l'effectif le plus important (35% en licence). Le débouché naturel de cette mention reste aujourd'hui le professorat d'EPS après 2 ans de préparation en master MEEF dans les UFR STAPS et dans les INSPE. Chaque année entre 3500 et 4000 étudiant·es se présentent au CAPEPS.

La mise en œuvre de la nouvelle réforme voulue par le MEN et le MESR place le concours en milieu de L3 (3ème année de licence). Les lauréat·es L3 deviendront élèves fonctionnaires dans le cadre d'un nouveau master éducation enseignement (M2E) qui remplace le master MEEF. Le MEN et le MESR prévoient deux années de transition pour transformer les masters MEEF existants en masters M2E avec le maintien de 2 concours (L3 et M2) pour 2 ans et une répartition des postes entre ces deux concours. Cette année, 478 postes pour le concours L3 et 645 pour le concours M2. Les étudiant·es de M1et M2 MEEF pouvaient se présenter au concours L3 !

Nous alertons depuis des mois le MEN et le MESR sur le fait qu'il y aura des flux importants de non lauréat·es issu·es de la L3 qui se retrouveront sans porte de sortie, alors qu'ils et elles se destinaient à devenir enseignant·es.

Cette situation se combine avec les déficits budgétaires de toutes les universités - incluant les STAPS et INSPE. En conséquence, les plans de retour à l'équilibre comprennent le plus souvent une réduction de l'offre de formation, une réduction des capacités d'accueil et le gel de postes de personnels à grande échelle.

2. Un sous-recrutement injustifiable

Le ministère de l'Éducation Nationale met en place un concours de niveau master autour de 670 postes depuis des années. Ce nombre de postes est insuffisant pour répondre aux besoins de la discipline. Nous réclamons, au regard du recours continu à des emplois précaires, un concours à 1500 postes pour retrouver un taux d'encadrement des années 2000. Ce concours exigeant est néanmoins toujours resté attractif avec un poste pour plus de 4 candidat·es.

Mais la génération d'étudiant·es actuellement en L3 voit s'ouvrir un concours L3 (CL3), à 478 postes. Celui-ci est ouvert non seulement aux plus de 6 000 étudiant·es inscrit·es en licences EM 3ème année mais aussi à tous·tes les étudiant·es de M1 MEEF ainsi qu'aux M2 MEEF.

Le gouvernement crée un effet entonnoir en choisissant de mettre en place un recrutement minimal alors même qu'il a un nombre de candidat·es important.

Aujourd'hui, plus de 3 000 étudiant·es de la licence EM non lauréat·es du concours en L3 se retrouvent sans proposition de poursuite d'étude et vivent dans le stress et l'incertitude. Le gouvernement sacrifie-t-il les deux générations 2026 et 2027 pour faire passer sa réforme ?

Une situation catastrophique pour les L3

Les premiers résultats officiels donnent 30 % d'admissibles parmi les L3, les 70 % restants étant essentiellement issus du M1 MEEF. Des dizaines de STAPS ne comptent qu'entre 1 et 3 admissibles de la L3 EM. Les projections indiquent qu'il n'y aura qu'une centaine de reçu·es issu·es de la L3 EM sur les 4 000 candidat·es. Les plus de 350 autres postes seront pourvus pour l'essentiel par les étudiant·es de M1 MEEF.

Une poursuite d'étude menacée

10 INSPE, dans 10 académies, refusent d'ouvrir les master 2E aux non lauréat·es (y compris pour toutes les disciplines du second degré et professorat des écoles). En EPS, ce sont au moins 1 800 étudiant·es STAPS qui vont se retrouver sans poursuite d'études choisie dans les académies concernées. Dans les autres académies qui accueilleront dans leurs INSPE des non lauréat·es, beaucoup ne seront pas accueilli·es … car leurs capacités d'accueil sont aussi limitées par les coupes budgétaires.

Nous estimons que plus de 3 500 etudiant·es ne seront pour la grande majorité pas affecté.es après la phase principale de MonMaster, ou en sortiront avec des propositions qui ne leur conviendront pas (inadéquation avec le projet professionnel, éloignement, coût de formation…).

Malgré son obligation pour les universités, le droit à la poursuite d'études est ainsi bafoué pour les étudiant.es de la mention « Éducation Motricité » de la licence STAPS.

Des formations menacées

Des INSPE refusent d'accueillir des non-lauréat·es mais, au regard de la réussite des étudiant·es de M1 et du faible nombre de places au concours, se retrouvent dans l'incapacité d'ouvrir des formations faute d'étudiant·es (Le Mans, Nantes). C'est la conséquence du choix de ne pas accueillir de non-lauréat·es.

Les éventuelles alternatives pour les non-lauréat·es L3 au master M2E - comme le master SPES (sport, politique éducative et société) ou d'autres masters en lien avec le sport éducatif - n'ont pas fleuri par magie. De nombreux jeunes risquent de stopper leur parcours vers l'enseignement après une seule tentative au concours et de se retrouver dans des filières non choisies. C'est un véritable gâchis et une décision politique complètement irresponsable.

Les équipes pédagogiques se démènent actuellement pour mettre en place des formations « rustines » pour permettre aux étudiant·es de pouvoir à nouveau se préparer au concours après la L3. Un parcours L3 bis gratuit ici, un DU non diplômant à 150h et 700 € là et un autre encore à 100 h et 200 euros… quand une formation complète comprend en moyenne 700 h.

Ces injonctions contradictoires contribuent à créer pour les formateur·rices de véritables situations de souffrance dans leur travail.

Notre revendication : accueillir les non-lauréat·es

Il n'y a qu'une solution pour sortir du marasme annoncé et désormais avéré : **ouvrir tous les INSPE aux non-lauréat·es lors de la phase complémentaire de Mon Master en juin !**

Face aux déficits budgétaires créés par l'Etat pour les universités qui n'ont donc plus les moyens d'assurer leurs missions, la responsabilité de rétablir ces missions incombe directement au ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Un collectif budgétaire doit être débloqué en urgence a minima pour l'accueil de toutes et tous les étudiant·es dont le projet est de devenir enseignant·e, qu'ils soient ou non lauréat·es.

FOCUS Rennes – Saint-Brieuc

200 étudiant·es en L3 EM et jusqu'alors 60 places étaient ouvertes en master MEEF. Seulement 4 étudiant·es sont admissibles. Le master M2E est fermé aux non-lauréat·es. Il est alors envisagé de mettre en place un parcours pour les L3 non-lauréat·es, une sorte de L3 bis. Mais dans le même temps, l'équipe pédagogique a perdu 2 postes par un plan de remise à l'équilibre financier.

3. Une aubaine pour le privé

Cette réforme a pour conséquence le développement encore plus important de « prépas » privées. Était-ce le but recherché ? Nous sommes légitimement en droit de le penser.

Face à la faillite et à l'impuissance des universités construites par abandon gouvernemental, un nouveau marché s'ouvre ainsi, avec l'appui du ministère, à l'enseignement supérieur privé et ses officines de préparation aux concours de l'enseignement public : des formations payantes, en ligne et de piètre qualité.

Les formations STAPS privées (IFEPSA-UCO/ ILEPS-Cergy) à 6 000 - 7000 € l'année, profitent ainsi de la fermeture de sites publics. Une antenne de l'INSPE à Vannes va ainsi fermer pour la rentrée 2026 pendant que l'UCO ouvre un M2E aux non lauréat·es L3. Le schéma suivant se dessine : les étudiant·es seront donc formé·es dans le public à moindre coût jusqu'en licence, pour partir ensuite vers des formations privées afin de préparer un concours du public. Cette situation créée de toute pièce par le gouvernement est inacceptable.

La mise en œuvre de cette nouvelle réforme avec 2 années de transition pour le concours L3 et l'épuisement des viviers MEEF, entre autres, ouvre une page d'incertitude pour les STAPS et leur avenir : désaffection des meilleur·es étudiant·es au profit des STAPS privés ? Formation de licence socle, basique en STAPS et privatisation des masters ?

4. L'avenir des STAPS en danger

La filière STAPS accueille chaque année autour de 60 000 étudiant·es de la licence au doctorat. Plus de 50 000 dans les mentions en licence dont 35 % dans la filière EM.

Ils et elles représentent 4 % environ des effectifs inscrits à l'université en 2025 ! La filière STAPS se situe chaque année entre la 3ème et 5ème place des filières demandées sur Parcoursup par les bachelier·es.

L'avenir des STAPS est remis en question par cette réforme. L'attractivité de la mention EM s'en trouve diminuée et les autres mentions sont incapables d'absorber les flux d'étudiant·es qui se détourneraient de la filière historique EM. Les présidences d'Université commencent à affirmer que la seule solution est de baisser les flux en amont par les capacités en L1 via Parcoursup. Le privé se frotte les mains.

C'est aussi la programmation à moyen terme d'une crise de l'attractivité de la licence STAPS EM, voire de sa fin (exemple : STAPS Lyon) et par conséquence du CAPEPS, alors que la formation pluridisciplinaire est reconnue pour être complète et exigeante, amenant notamment des enseignant·es bien formé·es aux différents contours du métier.

C'est bien cette formation qui permet aussi aux non lauréat·es du CAPEPS M2 depuis de nombreuses années de trouver d'autres voies de sortie en lien avec les activités physiques et sportives et les besoins sociétaux.

Ces dégâts annoncés pour la filière STAPS sont emblématiques. Ils sont un exemple concret de la volonté politique actuelle de démassifier l'ESR en réduisant l'accès ou l'intérêt pour cette filière et en diminuant drastiquement le taux et nombre de diplômé·es à bac +3 et +5 dans le champ des métiers du sport.

En n'apportant aucune réponse globale aux non-lauréat·es L3, le gouvernement veut-il profiter des effets de ces années de transition pour diminuer l'afflux des jeunes vers cette filière ?

Mettre en péril cette filière de formation est contraire à la volonté affirmée des employeurs (EN ou autres) d'élever le niveau de formation et de qualification, et en totale incohérence avec les besoins sociaux et les qualités liées au sport dans toutes ses dimensions (lien social-cohésion sociale - inclusion, santé, lutte contre sédentarité, sport sur ordonnance, aménagement territoire, etc.).